

**Compte Rendu de la réunion**  
**du Conseil Municipal**  
**du 04 juillet 2017**

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 04 juillet 2017 à 18 H 30. 9 membres sont présents, 4 membres sont absents excusés avec procuration (Mme DAL PRA Laurence qui a donné procuration à M. BERNAY Daniel, Mme LEBRAT Maria qui a donné procuration à Mme PAYSSERAND Sandrine, Mme PERMINGEAT Valérie qui a donné procuration à Mme BERNAY Laure, M. TEYSSIER Didier qui a donné procuration à M. FUSTIER Julien), 2 membres sont absents excusés sans procuration (M. LEVEQUE Michel et M. MATEUIL Alain).

Secrétaire de séance : Monsieur FUSTIER Julien

Le compte rendu du mardi 16 mai 2017 est adopté à l'unanimité.

**Affaires diverses :**

- **Travaux rénovation toiture Chapelle des Roberts :** Les travaux sont désormais terminés. Une inauguration va être réalisée suite à l'inscription de la chapelle au réseau des sites clunisiens. La date reste à confirmer, mais à priori, ce serait le 06 octobre 2017.
- **Eclairage public :** Les lampadaires à l'entrée du Logisson ont été changés (les anciens n'étaient plus aux normes).
- **Rue René Palix :** Les travaux concernant les réseaux humides seront réalisés dans un premier temps, puis, dans un second temps, les réseaux secs seront enfuis.
- **Restrictions d'eau :** Suite au temps particulièrement chaud, des restrictions d'eau sont en cours sur la commune.

**Dates à retenir :**

- **Dimanche 09 Juillet 2017 à 21h30 :** Cinéma en plein air au parc de la Barnaude
- **Vendredi 08 Septembre :** Forum des associations + Soirée des sportifs

**Vote des délibérations**

**- Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap) pour les Etablissements Recevant du Public et les Installations Ouvertes au Public – Validation de la demande d'approbation de l'agenda auprès du préfet du Département de l'Ardèche**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le projet d'Agenda d'Accessibilité Programmée tel qu'il a été présenté, autorise M. le Maire à le présenter à M. le Préfet du Département de l'Ardèche et dit que les crédits nécessaires au financement des actions de mises en conformité seront inscrits au budget de la commune.

**- Modification du tarif des tickets de garderie de l'école publique communale**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 10 voix pour et 3 abstentions (Mme BERNAY Laure, Mme PERMINGEAT Valérie et Mme ROCHETTE Marie-Laure), fixe le prix du créneau de garderie 18h00 – 18h30 à 0.50 centimes d'euros.

**- Autorisation de signature de Convention de droit de passage – Parcelle Z-I 190**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention de droit de passage avec M. ROBERT sur la parcelle Z-I 190, ainsi que tous documents afférents à ce dossier et précise que ce droit de passage sera accordé à titre gratuit (les frais liés à cet enregistrement seront à la charge de la famille ROBERT).

**- Participation au Fonds Unique Logement (FUL)**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, réaffirme la participation financière de la commune au Fonds Unique Logement (calculée sur la base de 0.40 € par habitant), autorise M. le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier et précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

**- Cinéma le Vivarais : signature de la convention avec les communes contributrices pour 2017**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la démarche de soutien financier intercommunal au Cinéma le Vivarais de Privas, autorise M. le Maire à signer la convention, annexée à la présente délibération, fixant les modalités et conditions de collaboration entre les communes signataires et le Cinéma le Vivarais de Privas, pour une durée de un an, et précise que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de cette convention sont inscrits au Budget Primitif 2017.

**La séance est levée à 19h30.**